



PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

MÉCANICIEN INDUSTRIEL
ÉLECTROMÉCANICIEN

Qu'est-ce que le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) ?

Il s'agit d'une approche de formation structurée qui se déroule entièrement en entreprise. Un employé expérimenté, le compagnon, transmet à un autre employé, l'apprenti, les compétences nécessaires au plein exercice du métier à l'aide d'outils validés par des experts de l'industrie. Lorsque le travailleur démontre la maîtrise des compétences du métier, il peut obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP) de mécanicien industriel ou une attestation de compétences (AC) sanctionnés par Emploi-Québec.

À qui ça s'adresse ?

Le PAMT s'adresse aux travailleurs spécialisés qui font l'installation, l'entretien, le dépannage, la remise en état, la réparation et la modification d'équipements industriels, qu'il s'agisse d'équipements de production, de machines-outils, de matériel de manutention ou de tout autre type d'équipement industriel.

Quels sont les avantages du PAMT ?

POUR L'ENTREPRISE

- Assurer une relève compétente
- Former sans interruption de production
- Favoriser la rétention des employés par la valorisation de leur travail
- Obtention possible d'un crédit d'impôt

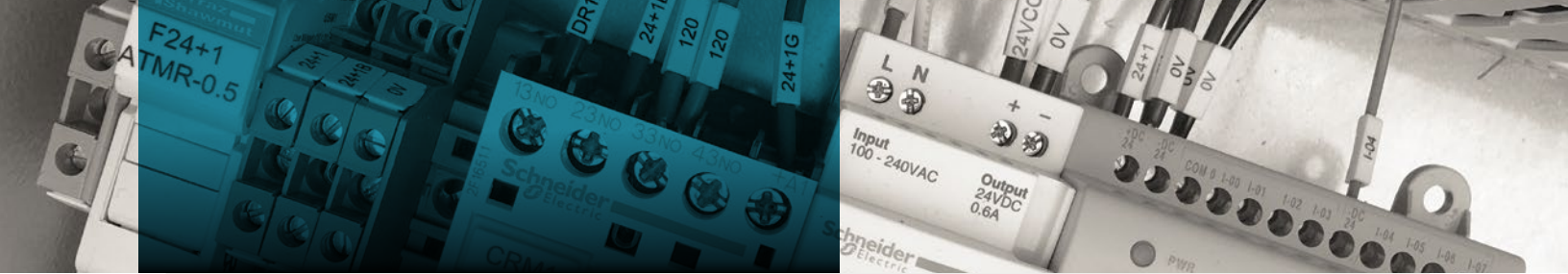
POUR LES APPRENTIS

- Accéder à un métier stimulant
- Acquérir de l'autonomie
- Bénéficier d'une formation structurée
- Obtenir un certificat officiel

POUR LES COMPAGNONS

- Valoriser son expérience et sa connaissance du métier
- Contribuer au développement d'une équipe compétente
- Développer des compétences comme formateur
- Obtenir une reconnaissance officielle





Quel est le contenu ?

Le PAMT comporte cinq compétences. Trois sont essentielles à l'exercice du métier et à l'obtention du certificat, les deux autres sont complémentaires.

COMPÉTENCES ESSENTIELLES

- Compétence 1 : Faire la maintenance préventive d'un équipement industriel**
- Compétence 2 : Réparer un équipement industriel**
- Compétence 3 : Dépanner un équipement industriel**

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

- Compétence 4 : Installer un équipement industriel**
- Compétence 5 : Modifier un équipement industriel**

Les trois premières compétences sont essentielles sur des systèmes mécaniques et au moins sur un des systèmes suivants :

- Système hydraulique
- Système pneumatique
- Système électrique
- Système automatisé

Quelle est la durée ?

PARCOURS D'APPRENTISSAGE	DURÉE MAXIMALE DE L'APPRENTISSAGE
Les trois compétences essentielles (compétences 1 à 3)	2 ans
Les trois compétences essentielles, plus une compétence complémentaire (4 ou 5)	2 ans et demi
L'ensemble des compétences (1 à 5)	3 ans

Quelle est la prochaine étape pour adhérer au PAMT ?

VEUILLEZ CONTACTER VOTRE CENTRE LOCAL D'EMPLOI.

Des critères d'admissibilité s'appliquent.

Avec l'aide financière de :

**Commission
des partenaires
du marché du travail**

